



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

15^e séance du mardi 9 mars 2021

Présidence de M^{me} Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

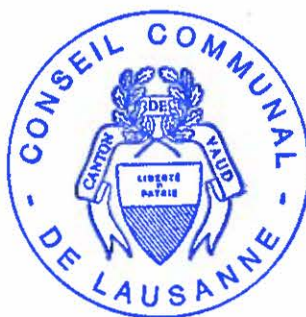
- vu le postulat de M. Valéry Beaud et consorts : « *Pour une liaison piétonne efficace entre la Gare du Flon et la Gare CFF* »
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 9 mars deux mille vingt et un.

La présidente :



La secrétaire adjointe :